



Gros problèmes avec bail meublé que faire

Par **alka**, le **14/07/2013** à **20:22**

Bonjour,

Je loue depuis 5 mois un meublé (avec juste 1 lit pour 3 chambre et encore sans matelas) et un équipement de cuisine, gazinière, four et frigo... pour ce qui est du reste ni table, ni chaise rien

En regardant sur le net je m'aperçois qu'à aucun moment n'apparaît la surface habitable ni sur le bail ni sur l'état des lieux, et je n'ai pas en annexe les diagnostics, et j'ai de sérieux doutes qu'il les ait fait. A savoir que mon bailleur ne me fait pas payer de loyer à concurrence de 10h de travaux dans le jardin et multiples services, nous sommes en plein conflit et j'aurai voulu savoir si il était possible de faire casser ce bail, comme j'ai pu le lire sur plusieurs sites, si en effet il n'y a pas eu de diagnostics

merci d'avance pour vos réponses

cordialement